

Communiqué de presse sur les résultats du premier trimestre de 2024

La Banque Scotia annonce les résultats de son premier trimestre

Sauf indications contraires, tous les montants sont en dollars canadiens et se fondent sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités) de la Banque pour le trimestre clos le 31 janvier 2024 et sur les notes connexes préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). La version complète du rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2024, y compris les états financiers intermédiaires (non audités) pour la période close le 31 janvier 2024, est disponible sur le site de SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur la section EDGAR du site de la SEC, au www.sec.gov. De plus, le rapport d'informations financières supplémentaires ainsi que le rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2024 sont disponibles à la page Relations avec les investisseurs au www.banquescotia.com.

Faits saillants du premier trimestre de 2024 – résultats présentés (comparaison avec le T1 de 2023)

- Bénéfice net de 2 199 millions de dollars, comparativement à 1 758 millions de dollars
- Bénéfice par action (dilué) de 1,68 \$, comparativement à 1,35 \$
- Rendement des capitaux propres²⁾ de 11,8 %, comparativement à 9,8 %

Faits saillants du premier trimestre de 2024 – résultats ajustés¹⁾ (comparaison avec le T1 de 2023)

- Bénéfice net de 2 212 millions de dollars, comparativement à 2 352 millions de dollars
- Bénéfice par action (dilué) de 1,69 \$, comparativement à 1,84 \$
- Rendement des capitaux propres de 11,9 %, comparativement à 13,4 %

TORONTO, le 27 février 2024 – La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia ») (TSX : BNS; NYSE : BNS) a affiché un bénéfice net de 2 199 millions de dollars pour son premier trimestre, comparativement à 1 758 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice par action (le « BPA ») dilué s'est établi à 1,68 \$, comparativement à 1,35 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le bénéfice net ajusté¹⁾ pour le premier trimestre s'est établi à 2 212 millions de dollars et le BPA dilué a reculé, passant de 1,84 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent à 1,69 \$. Le rendement des capitaux propres ajusté s'est établi à 11,9 %, contre 13,4 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

« La Banque a dégagé un excellent bénéfice trimestriel grâce à la forte croissance des revenus, à l'accroissement des marges et au contrôle rigoureux des dépenses. Je suis encouragé par les progrès initiaux à l'égard de nos priorités stratégiques et par la vigueur accrue de notre bilan », a déclaré Scott Thomson, président et chef de la direction de la Banque Scotia.

Le Réseau canadien a dégagé un bénéfice net ajusté¹⁾ de 1 096 millions de dollars pour le trimestre écoulé, la solide croissance des revenus ayant découlé de l'accroissement des marges, la croissance soutenue des dépôts et la gestion des dépenses ayant été neutralisées en partie par la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances plus élevée.

Le secteur Opérations internationales a dégagé un bénéfice net ajusté¹⁾ de 774 millions de dollars. La progression de 32 % du bénéfice d'un trimestre à l'autre est le fruit d'une croissance à deux chiffres des revenus, atténuée par la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges.

Le secteur Gestion de patrimoine mondiale a dégagé un bénéfice net ajusté¹⁾ de 377 millions de dollars. L'augmentation des honoraires liés aux fonds communs de placement et la diminution des charges ont contribué à une croissance du bénéfice de 13 % par rapport au trimestre précédent.

Les Services bancaires et marchés mondiaux ont inscrit un bénéfice net de 439 millions de dollars, en hausse de 6 % par rapport au trimestre précédent. Les résultats ont bénéficié de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances moins élevée et de la croissance des revenus, partiellement contrebalancées par la hausse des charges.

La Banque a affiché un ratio des actions ordinaires et assimilées de T1³⁾ de 12,9 %, en hausse par rapport à 11,5 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

« Nous progressons vers l'atteinte de notre objectif de générer une valeur durable à long terme pour nos actionnaires. Depuis l'annonce de notre nouvelle stratégie lors de notre Journée des investisseurs en décembre, les Banquiers Scotia partout dans le monde sont plus motivés que jamais et déterminés à se concentrer sur nos priorités stratégiques », a ajouté M. Thomson.

¹⁾ Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 6.

²⁾ Se reporter à la page 50 du rapport de gestion du rapport trimestriel aux actionnaires du premier trimestre de 2024 de la Banque, disponible à www.sedarplus.ca, pour une description de cette mesure. Cette description est intégrée par renvoi au présent document.

³⁾ Les ratios de fonds propres réglementaires pour le premier trimestre de 2024 sont fondés sur les exigences révisées de Bâle III et sont calculés conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF (novembre 2023). Les ratios de fonds propres réglementaires pour le premier trimestre de 2023 sont calculés conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF (novembre 2018).

Faits saillants financiers

Résultats présentés

Pour les trimestres clos les

(non audité) (en millions de dollars)	31 janvier 2024 ¹⁾	31 octobre 2023 ¹⁾	31 janvier 2023 ¹⁾
Résultats d'exploitation			
Revenus d'intérêts nets	4 773 \$	4 666 \$	4 563 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 660	3 606	3 399
Total des revenus	8 433 \$	8 272 \$	7 962 \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	962	1 256	638
Charges autres que d'intérêts	4 739	5 527	4 461
Charge d'impôt sur le résultat	533	135	1105
Bénéfice net	2 199 \$	1 354 \$	1 758 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	25	31	37
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	2 174 \$	1 323 \$	1 721 \$
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	108	109	101
Actionnaires ordinaires	2 066 \$	1 214 \$	1 620 \$
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)			
De base	1,70 \$	1,01 \$	1,36 \$
Dilué	1,68 \$	0,99 \$	1,35 \$

1) Les montants pour la période close le 31 janvier 2024 ont été établis selon l'IFRS 17. Comme l'exige cette nouvelle norme comptable, les montants des périodes précédentes ont été retraités. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés dans le rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

Adoption de l'IFRS 17

Le 1^{er} novembre 2023, la Banque a adopté l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui établit un cadre exhaustif fondé sur des principes visant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation pour les contrats d'assurance, et qui remplace l'IFRS 4, soit la méthode comptable précédente s'appliquant aux contrats d'assurance. La Banque a adopté l'IFRS 17 de manière rétrospective et a retraité les résultats à compter de la date de transition du 1^{er} novembre 2022. Par conséquent, les résultats de l'exercice 2023 ont été retraités de manière à refléter la comptabilisation des contrats d'assurance conformément à l'IFRS 17. Se reporter aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers intermédiaires résumés dans le rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2024 de la Banque pour obtenir de plus amples renseignements.

Données par secteurs d'activité

Réseau canadien

Comparaison du premier trimestre de 2024 et du premier trimestre de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 1 095 millions de dollars, comparativement à 1 086 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est élevé à 1 096 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 9 millions de dollars, ou de 1%. L'augmentation découle essentiellement de la hausse des revenus, contrebalancée en grande partie par l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts.

Comparaison du premier trimestre de 2024 et du quatrième trimestre de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 302 millions de dollars, ou de 38%. L'augmentation découle surtout de la diminution de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, de la hausse des revenus et de la baisse des charges autres que d'intérêts.

Opérations internationales

Comparaison du premier trimestre de 2024 et du premier trimestre de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 102 millions de dollars pour se fixer à 746 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 101 millions de dollars pour s'établir à 752 millions de dollars. L'augmentation est attribuable à la hausse des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts ainsi qu'à l'incidence favorable de la conversion des devises, contrées en partie par la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, des charges autres que d'intérêts et de la charge d'impôt sur le résultat.

Comparaison du premier trimestre de 2024 et du quatrième trimestre de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 198 millions de dollars, ou de 36%. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 196 millions de dollars, ou de 35%. L'augmentation s'explique principalement par la hausse des revenus autres que d'intérêts et des revenus d'intérêts nets, contrée en partie par l'accroissement de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, des charges autres que d'intérêts et de la charge d'impôt sur le résultat.

Performance financière en dollars constants

L'analyse portant sur les résultats d'exploitation qui suit est en dollars constants. Aux termes de l'analyse en dollars constants, les montants des périodes précédentes ont été recalculés selon les cours de change moyens de la période considérée, ce qui est une mesure non conforme aux PCGR (se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 6). La Banque est d'avis que la présentation de l'information en dollars constants permet au lecteur de mieux évaluer la performance des activités courantes sans tenir compte de l'incidence de la conversion des devises, et cette présentation est utilisée par la direction pour évaluer la performance du secteur d'activité.

Comparaison du premier trimestre de 2024 et du premier trimestre de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 746 millions de dollars, comparativement à 711 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est élevé à 752 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 34 millions de dollars, ou de 5 %. Cette augmentation s'explique par la hausse des revenus d'intérêts nets, annulée en partie par la baisse des revenus autres que d'intérêts et l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, des charges autres que d'intérêts et de la charge d'impôt sur le résultat.

Comparaison du premier trimestre de 2024 et du quatrième trimestre de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 196 millions de dollars, ou de 36 %. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 196 millions de dollars, ou de 35 %. Cette augmentation s'explique avant tout par la hausse des revenus autres que d'intérêts et des revenus d'intérêts nets, annulée en partie par l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, des charges autres que d'intérêts et de la charge d'impôt sur le résultat.

Gestion de patrimoine mondiale

Comparaison du premier trimestre de 2024 et du premier trimestre de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 368 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 17 millions de dollars, ou de 4 %. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 374 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 18 millions de dollars, ou de 4 %. La diminution est principalement attribuable à la hausse des charges autres que d'intérêts, neutralisée en partie par l'augmentation des honoraires liés aux fonds communs de placement pour l'ensemble de nos activités internationales et par la hausse des revenus tirés des commissions de courtage au Canada.

Comparaison du premier trimestre de 2024 et du quatrième trimestre de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 41 millions de dollars, ou de 13 %. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 41 millions de dollars, ou de 12 %, en raison surtout de la hausse des honoraires liés aux fonds communs de placement, des revenus tirés des commissions de courtage et des revenus d'intérêts nets, ainsi que de la baisse des charges autres que d'intérêts.

Services bancaires et marchés mondiaux

Comparaison du premier trimestre de 2024 et du premier trimestre de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a fléchi de 80 millions de dollars, ou de 15 %, pour se chiffrer à 439 millions de dollars. La baisse est imputable à la diminution des revenus d'intérêts nets, au recul des revenus autres que d'intérêts et à la hausse des charges autres que d'intérêts, facteurs neutralisés en partie par la baisse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Comparaison du premier trimestre de 2024 et du quatrième trimestre de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 25 millions de dollars, ou de 6 %, du fait de la baisse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et de la hausse des revenus autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par la diminution des revenus d'intérêts nets et l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Autres

Comparaison du premier trimestre de 2024 et du premier trimestre de 2023

Le résultat net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a correspondu à une perte nette de 474 millions de dollars, contre une perte nette de 913 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le résultat net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a correspondu à une perte nette de 474 millions de dollars, contre une perte nette de 334 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'accroissement de 140 millions de dollars de la perte s'explique principalement par la baisse des revenus attribuable à la hausse des coûts de financement, atténuée par la hausse des revenus tirés des actifs liquides et la diminution de la majoration au titre de la base de mise en équivalence fiscale (« BMEF »), qui est compensée dans l'impôt sur le résultat.

Comparaison du premier trimestre de 2024 et du quatrième trimestre de 2023

Le résultat net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 285 millions de dollars par rapport au trimestre précédent. Après ajustement, le résultat net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 13 millions de dollars, en raison surtout de la diminution des charges et de l'augmentation des revenus, partiellement neutralisées par l'impôt sur le résultat plus élevé. La hausse des revenus découle principalement de la diminution de la majoration au titre de la BMEF, qui est compensée dans l'impôt sur le résultat.

Risque de crédit

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Comparaison du premier trimestre de 2024 et du premier trimestre de 2023

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 962 millions de dollars, contre 638 millions de dollars, soit une hausse de 324 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de 17 points de base pour s'établir à 50 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 20 millions de dollars, comparativement à 76 millions de dollars. La dotation pour le trimestre à l'étude s'explique par la croissance du portefeuille de prêts aux particuliers et par l'incidence des perspectives macroéconomiques défavorables persistantes, qui se répercutent principalement sur les portefeuilles de prêts aux entreprises, de prêts aux sociétés et de prêts aux particuliers du Réseau canadien. Ces facteurs ont été essentiellement contrebalancés par la migration du crédit aux particuliers vers la catégorie des prêts douteux.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 942 millions de dollars, contre 562 millions de dollars, soit une hausse de 380 millions de dollars principalement attribuable à l'augmentation des prêts nouvellement classés comme étant douteux et aux tendances en matière de défaut dans les portefeuilles de prêts aux particuliers des Opérations internationales, particulièrement en Colombie, au Chili et au Pérou, en raison de l'inflation et des niveaux des taux d'intérêt dans ces marchés au cours de l'exercice précédent, ainsi qu'à la hausse des dotations au titre des portefeuilles de prêts aux particuliers du Réseau canadien, en particulier les prêts automobiles et les marges de crédit non garanties. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux a grimpé de 20 points de base pour se chiffrer à 49 points de base.

Comparaison du premier trimestre de 2024 et du quatrième trimestre de 2023

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a diminué de 294 millions de dollars, ou de 23 %, pour s'établir à 962 millions de dollars, comparativement à 1 256 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a diminué de 15 points de base pour s'établir à 50 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 20 millions de dollars, comparativement à 454 millions de dollars. La dotation pour le trimestre à l'étude s'explique par la croissance du portefeuille de prêts aux particuliers et par l'incidence des perspectives macroéconomiques défavorables persistantes, qui se répercutent principalement sur les portefeuilles de prêts aux entreprises, de prêts aux sociétés et de prêts aux particuliers du Réseau canadien. Ces facteurs ont été essentiellement contrebalancés par la migration du crédit aux particuliers vers la catégorie des prêts douteux.

La dotation élevée au titre des prêts productifs pour le trimestre précédent a essentiellement touché le Réseau canadien, traduisant essentiellement l'incidence des perspectives macroéconomiques défavorables et l'incertitude persistante quant aux répercussions des hausses de taux d'intérêt, notamment les effets connexes sur la migration dans les portefeuilles de prêts aux particuliers et sur certains secteurs dans les portefeuilles de prêts autres qu'aux particuliers.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 942 millions de dollars, contre 802 millions de dollars, soit une augmentation de 140 millions de dollars ou de 17 % principalement attribuable à la hausse des dotations au titre des portefeuilles de prêts aux particuliers du Réseau canadien, en particulier les prêts automobiles et les marges de crédit non garanties, et à l'augmentation des prêts nouvellement classés comme étant douteux et aux tendances en matière de défaut dans les portefeuilles de prêts aux particuliers des Opérations internationales, surtout en Colombie, au Pérou et au Chili, en raison de l'inflation élevée et des niveaux des taux d'intérêt dans ces marchés au cours de l'exercice précédent. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établi à 49 points de base, en hausse de sept points de base.

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances total s'établissait à 6 597 millions de dollars au 31 janvier 2024, contre 6 629 millions de dollars au trimestre précédent. Le ratio de compte de correction de valeur pour pertes sur créances se fixait à 86 points de base, en hausse de un point de base. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts se situait à 6 328 millions de dollars, en baisse de 44 millions de dollars par rapport au trimestre précédent. La conversion des devises a réduit le compte de correction de valeur de 85 millions de dollars, ce qui a été contrebalancé en grande partie par le nombre plus élevé de prêts nouvellement classés comme étant douteux dans le portefeuille de prêts aux particuliers des Opérations internationales et le portefeuille de prêts aux entreprises du Réseau canadien, ainsi que par les perspectives macroéconomiques défavorables, qui se répercutent avant tout sur les portefeuilles de prêts aux entreprises, de prêts aux sociétés et de prêts aux particuliers du Réseau canadien.

Le compte de correction de valeur à l'égard des prêts productifs a diminué pour s'établir à 4 424 millions de dollars, alors qu'il s'établissait à 4 491 millions de dollars au 31 octobre 2023. Le ratio de compte de correction de valeur au titre des prêts productifs s'élevait à 61 points de base. La diminution s'explique surtout par l'incidence de la conversion des devises, atténuée par l'incidence des perspectives macroéconomiques défavorables, qui se répercutent avant tout sur les portefeuilles de prêts aux entreprises, de prêts aux sociétés et de prêts aux particuliers du Réseau canadien, ainsi que par la croissance du portefeuille de prêts aux particuliers.

Le compte de correction de valeur au titre des prêts douteux a augmenté, passant de 1 881 millions de dollars au trimestre précédent à 1 904 millions de dollars. Le ratio de compte de correction de valeur au titre des prêts douteux s'élevait à 25 points de base, en hausse de un point de base. Cette augmentation s'explique surtout par l'accroissement des prêts nouvellement classés comme étant douteux dans les portefeuilles de prêts aux particuliers des divers marchés des Opérations internationales et dans le portefeuille de prêts aux entreprises du Réseau canadien, ce qui s'explique essentiellement par un compte du secteur des transports. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence de la conversion des devises.

Prêts douteux

Le montant brut des prêts douteux a augmenté pour s'établir à 6 119 millions de dollars au 31 janvier 2024, par rapport à 5 726 millions de dollars au trimestre précédent. Cette augmentation s'explique surtout par l'augmentation des prêts nouvellement classés comme étant douteux dans le portefeuille de prêts aux entreprises du Réseau canadien, ce qui s'explique essentiellement par un compte du secteur des transports, et dans le portefeuille de prêts aux particuliers des Opérations internationales, principalement au Chili, au Mexique et au Pérou. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence de la conversion des devises. Le ratio du montant brut des prêts douteux se situait à 80 points de base, ce qui représente une hausse de six points de base par rapport au trimestre précédent.

Le montant net des prêts douteux du Réseau canadien totalisait 1 217 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 268 millions de dollars par rapport au trimestre précédent qui est principalement attribuable au compte d'une entreprise du secteur des transports. Le montant net des prêts douteux des Opérations internationales totalisait 2 923 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 130 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de l'augmentation nette des prêts nouvellement classés comme étant douteux dans le portefeuille de prêts aux particuliers, principalement au Chili, au Mexique et au Pérou, neutralisée en partie par l'incidence de la conversion des devises. Le montant net des prêts douteux des Services bancaires et marchés mondiaux se chiffrait à 40 millions de dollars, en baisse de 41 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, en raison principalement des remboursements liés à un compte du secteur immobilier. Le montant net des prêts douteux de la Gestion de patrimoine mondiale s'élevait à 35 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 13 millions de dollars par rapport au trimestre précédent. Le montant net des prêts douteux exprimé en pourcentage des prêts et des acceptations s'établissait à 0,55 %, ce qui représente une hausse de cinq points de base par rapport au trimestre précédent, alors qu'il se situait à 0,50 %.

Ratio de fonds propres

Le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1¹⁾ de la Banque s'établissait à 12,9 % au 31 janvier 2024, soit une diminution d'environ 10 points de base par rapport au trimestre précédent. Ce ratio a bénéficié dans une mesure de 45 points de base du bénéfice, des émissions d'actions provenant du régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires de la Banque et des profits à la réévaluation des titres à la JVAÉRG, contrebalancés par la hausse des actifs pondérés en fonction des risques. La hausse de ces actifs découle principalement de l'incidence de l'adoption de la révision complète du portefeuille de négociation selon Bâle III et des exigences en matière de fonds propres à l'égard de l'ajustement de l'évaluation du crédit, ainsi que de l'augmentation progressive à raison de 2,5 % du taux plancher standard de fonds propres de 70 points de base, compte tenu des mesures prises pour réduire l'incidence à 48 pdb.

Le ratio de T1¹⁾ de la Banque s'établissait à 14,8 % au 31 janvier 2024, ce qui est inchangé par rapport au trimestre précédent, les incidences susmentionnées sur le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 et le rachat d'actions privilégiées FPUNV de 300 millions de dollars ayant été annulés par l'émission de billets avec remboursement de capital à recours limité (FPUNV) de 750 millions de dollars américains.

Le ratio total des fonds propres¹⁾ de la Banque s'établissait à 16,7 % au 31 janvier 2024, en baisse d'environ 50 points de base par rapport au trimestre précédent, en raison principalement des incidences susmentionnées sur le ratio de T1 et du rachat de débetures subordonnées FPUNV de 1,75 milliard de dollars.

Le ratio de levier²⁾ s'établissait à 4,3 % au 31 janvier 2024, ce qui représente une hausse d'environ 10 points de base par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de l'augmentation des actions ordinaires et assimilées de T1.

Le ratio de capacité totale d'absorption des pertes (« TLAC »)³⁾ s'établissait à 28,9 % au 31 janvier 2024, ce qui correspond à une baisse d'environ 170 points de base par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la baisse de la TLAC disponible et de l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques.

Le ratio de levier TLAC³⁾ s'établissait à 8,4 %, ce qui correspond à une baisse d'environ 20 points de base, en raison principalement de la diminution de la TLAC disponible.

Au 31 janvier 2024, le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1, le ratio total des fonds propres, le ratio de levier, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC dépassaient amplement les ratios minimaux des fonds propres du BSIF.

¹⁾ Les ratios de fonds propres réglementaires pour le premier trimestre de 2024 sont fondés sur les exigences révisées de Bâle III et sont calculés conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF (novembre 2023). Les ratios de fonds propres réglementaires pour le quatrième trimestre de 2023 sont fondés sur les exigences révisées de Bâle III et sont calculés conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF (février 2023).

²⁾ Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Exigences de levier* du BSIF (février 2023).

³⁾ Cette mesure est fournie dans le présent document conformément à la ligne directrice *Capacité totale d'absorption des pertes* du BSIF (septembre 2018).

Mesures non conformes aux PCGR

Pour évaluer sa performance et celle de ses secteurs d'exploitation, la Banque a recours à diverses mesures financières. Certaines d'entre elles sont présentées sur une base non conforme aux PCGR et ne sont pas calculées selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR), lesquels sont fondés sur les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), ni définis par les PCGR. Ces mesures n'ont aucune signification normalisée et pourraient donc ne pas être comparables à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. La Banque est d'avis que les mesures non conformes aux PCGR sont utiles puisqu'elles permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance. Ces mesures non conformes aux PCGR sont utilisées dans le présent communiqué de presse et elles sont définies ci-après.

Résultats ajustés et bénéfice dilué ajusté par action

Les tableaux qui suivent présentent les rapprochements des résultats financiers présentés conformément aux PCGR et des résultats financiers ajustés non conformes aux PCGR. La direction tient compte des résultats et mesures présentés et ajustés qui sont utiles pour évaluer la performance sous-jacente des activités courantes. Les résultats et mesures ajustés excluent certains éléments donnés des revenus, des charges autres que d'intérêts, de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle. Communiquer les résultats présentés et les résultats ajustés permet au lecteur d'évaluer l'incidence de certains éléments sur les résultats pour les périodes à l'étude et de mieux apprécier les résultats et tendances en excluant les éléments qui ne reflètent pas la performance des activités courantes.

Rapprochement des résultats présentés et ajustés et du bénéfice dilué ajusté par action

	Pour les trimestres clos les		
(en millions de dollars)	31 janvier 2024 ¹⁾	31 octobre 2023 ¹⁾	31 janvier 2023 ¹⁾
Résultats présentés			
Revenus d'intérêts nets	4 773 \$	4 666 \$	4 563 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 660	3 606	3 399
Total des revenus	8 433	8 272	7 962
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	962	1 256	638
Charges autres que d'intérêts	4 739	5 527	4 461
Bénéfice avant impôt sur le résultat	2 732	1 489	2 863
Charge d'impôt sur le résultat	533	135	1 105
Bénéfice net	2 199 \$	1 354 \$	1 758 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	25	31	37
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	2 174	1 323	1 721
Bénéfice net attribuable aux actionnaires privilégiés et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	108	109	101
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 066 \$	1 214 \$	1 620 \$
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,68 \$	0,99 \$	1,35 \$
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 221	1 211	1 199
Ajustements			
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les revenus autres que d'intérêts et sur le total des revenus (avant impôt)			
Cessions et réduction d'activités	– \$	(367) \$	– \$
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les charges autres que d'intérêts (avant impôt)			
Charge de restructuration et provisions pour indemnités de départ	–	354	–
Coûts de consolidation de biens immobiliers et de résiliation de contrats	–	87	–
Dépréciation d'actifs non financiers	–	346	–
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	18	19	21
Total des éléments d'ajustement au titre des charges autres que d'intérêts (avant impôt)	18	806	21
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net avant impôt	18	439	21
Incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat			
Cessions et réduction d'activités	–	48	–
Charge de restructuration et provisions pour indemnités de départ	–	(96)	–
Coûts de consolidation de biens immobiliers et de résiliation de contrats	–	(24)	–
Dépréciation d'actifs non financiers	–	(73)	–
Dividende pour la relance du Canada	–	–	579
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(5)	(5)	(6)
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	(5)	(150)	573
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net	13 \$	289 \$	594 \$
Incidence des éléments d'ajustement sur les participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	(3)	–
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres et aux actionnaires ordinaires	13 \$	286 \$	594 \$
Résultats ajustés			
Revenus d'intérêts nets	4 773 \$	4 666 \$	4 563 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 660	3 239	3 399
Total des revenus	8 433	7 905	7 962
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	962	1 256	638
Charges autres que d'intérêts	4 721	4 721	4 440
Bénéfice avant impôt sur le résultat	2 750	1 928	2 884
Charge d'impôt sur le résultat	538	285	532
Bénéfice net	2 212 \$	1 643 \$	2 352 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	25	34	37
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	2 187	1 609	2 315
Bénéfice net attribuable aux actionnaires privilégiés et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	108	109	101
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 079 \$	1 500 \$	2 214 \$
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,69 \$	1,23 \$	1,84 \$
Incidence des ajustements sur le bénéfice dilué par action (en dollars)	0,01 \$	0,24 \$	0,49 \$
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 221	1 211	1 210

¹⁾ Les montants pour la période close le 31 janvier 2024 ont été établis selon l'IFRS 17. Comme l'exige cette nouvelle norme comptable, les montants des périodes précédentes ont été retraités. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés dans le rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

1. **Les résultats présentés pour toutes les périodes ont été ajustés pour tenir compte des éléments qui suivent.**
 - a) **Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions**

Ces coûts ont trait à l'amortissement des immobilisations incorporelles comptabilisé à l'acquisition d'entreprises, à l'exception des logiciels, et ils sont comptabilisés dans les secteurs d'exploitation Réseau canadien, Opérations internationales et Gestion de patrimoine mondiale.
2. **Les résultats de la Banque présentés pour l'exercice 2023 ont été ajustés pour tenir compte des éléments qui suivent. Ces montants ont été comptabilisés dans le secteur d'exploitation Autres.**
 - a) **Cessions et réduction d'activités**

Au quatrième trimestre de 2023, la Banque a vendu sa participation de 20 % dans les activités de Services Financiers de Canadian Tire (« SFCT ») à la Société Canadian Tire. La vente a donné lieu à un profit net de 367 millions de dollars (319 millions de dollars après impôt). Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 36 afférente aux états financiers consolidés figurant dans le rapport annuel de 2023 aux actionnaires.
 - b) **Charge de restructuration et provisions pour indemnités de départ**

Au quatrième trimestre de 2023, la Banque a comptabilisé une charge de restructuration et des provisions pour indemnités de départ de 354 millions de dollars (258 millions de dollars après impôt) liées à la réduction et à la modification de l'effectif découlant de ses initiatives de numérisation intégrale et d'automatisation et des nouvelles préférences des clients pour leurs opérations bancaires courantes, ainsi que des efforts soutenus de la Banque pour rationaliser ses processus opérationnels et optimiser ses canaux de distribution.
 - c) **Coûts de consolidation de biens immobiliers et de résiliation de contrats**

Au quatrième trimestre de 2023, la Banque a comptabilisé des coûts de 87 millions de dollars (63 millions de dollars après impôt) associés à la consolidation et à la sortie de certains biens immobiliers et des coûts de résiliation de contrats de service dans le cadre de sa stratégie d'optimisation.
 - d) **Dépréciation d'actifs non financiers**

Au quatrième trimestre de 2023, la Banque a comptabilisé une perte de valeur de 185 millions de dollars (159 millions de dollars après impôt) liée à sa participation dans une société associée, Bank of Xi'an Co. Ltd., en Chine, dont la valeur de marché est demeurée inférieure à la valeur comptable de la Banque pendant une période prolongée. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 17 afférente aux états financiers consolidés figurant dans le rapport annuel de 2023 aux actionnaires. Une dépréciation des immobilisations incorporelles, y compris les logiciels, de 161 millions de dollars (114 millions de dollars après impôt) a également été comptabilisée.
 - e) **Dividende pour la relance du Canada**

Au premier trimestre de 2023, la Banque a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat additionnelle de 579 millions de dollars qui reflète la valeur actualisée du montant à payer au titre du dividende pour la relance du Canada (le « DRC »). Le DRC est une mesure fiscale du gouvernement du Canada selon laquelle la Banque doit payer un impôt ponctuel de 15 % sur le revenu imposable supérieur à 1 milliard de dollars, sur la base du revenu imposable moyen des années d'imposition 2020 et 2021. Le DRC doit être payé en montants égaux sur cinq ans, mais la valeur actualisée de ces paiements a été comptabilisée en tant que passif pour la période au cours de laquelle cette mesure est entrée en vigueur.
3. **Les résultats présentés pour le quatrième trimestre de 2022 de la Banque ont été ajustés pour tenir compte des éléments qui suivent. Ces montants ont été comptabilisés dans le secteur d'exploitation Autres.**
 - a) **Charge de restructuration** – La Banque a comptabilisé une charge de restructuration de 85 millions de dollars (66 millions de dollars après impôt) liée au réalignement des activités des Services bancaires et marchés mondiaux en Asie-Pacifique et à la réduction du nombre d'employés des secteurs technologiques par suite des efforts continus de modernisation technologique et de transformation numérique.
 - b) **Cessions et réduction d'activités** – La Banque a vendu ses participations dans des entreprises associées au Venezuela et en Thaïlande. De plus, la Banque a réduit ses activités en Inde et en Malaisie dans le cadre du réalignement de ses activités dans la région de l'Asie-Pacifique. Collectivement, la vente de ces entités et la réduction de ces activités ont donné lieu à une perte nette de 361 millions de dollars (340 millions de dollars après impôt).
 - c) **Coûts de soutien du programme de fidélisation Scène+** – La Banque a comptabilisé des coûts de 133 millions de dollars (98 millions de dollars après impôt) afin de soutenir l'expansion du programme de fidélisation Scène+ de manière à y accueillir Empire Company Limited à titre de partenaire.

Rapprochement des résultats présentés et ajustés par secteurs d'activité

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2024¹⁾

<i>(en millions de dollars)</i>	Services						Total ²⁾
	Réseau canadien ²⁾	Opérations internationales ²⁾	Gestion de patrimoine mondiale	bancaires et marchés mondiaux	Autres		
Bénéfice net (perte nette) présenté(e)	1 095 \$	768 \$	371 \$	439 \$	(474) \$	2 199 \$	
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	22	3	-	-	25	
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 095	746	368	439	(474)	2 174	
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires privilégiés et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	1	1	-	1	105	108	
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 094 \$	745 \$	368 \$	438 \$	(579) \$	2 066 \$	
Ajustements							
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les charges autres que d'intérêts (avant impôt) Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	1	8	9	-	-	18	
Total des ajustements au titre des charges autres que d'intérêts (avant impôt)	1	8	9	-	-	18	
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net avant impôt	1	8	9	-	-	18	
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	-	(2)	(3)	-	-	(5)	
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net	1	6	6	-	-	13	
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres et aux actionnaires ordinaires	1	6	6	-	-	13	
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	1 096 \$	774 \$	377 \$	439 \$	(474) \$	2 212 \$	
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 096 \$	752 \$	374 \$	439 \$	(474) \$	2 187 \$	
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 095 \$	751 \$	374 \$	438 \$	(579) \$	2 079 \$	

1) Se reporter à la rubrique « Données par secteurs d'activité » dans le rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

2) Les montants pour la période close le 31 janvier 2024 ont été établis selon l'IFRS 17. Comme l'exige cette nouvelle norme comptable, les montants des périodes précédentes ont été retraités. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés dans le rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

Pour le trimestre clos le 31 octobre 2023¹⁾

<i>(en millions de dollars)</i>	Réseau canadien ²⁾	Opérations internationales ²⁾	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total ²⁾
Bénéfice net (perte nette) présenté(e)	793 \$	580 \$	329 \$	414 \$	(762) \$	1 354 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	32	2	–	(3)	31
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	793	548	327	414	(759)	1 323
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires privilégiés et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	1	–	1	–	107	109
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires ordinaires	792 \$	548 \$	326 \$	414 \$	(866) \$	1 214 \$
Ajustements						
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les revenus autres que d'intérêts et sur le total des revenus (avant impôt)						
Cessions et réduction d'activités	–	–	–	–	(367)	(367)
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les charges autres que d'intérêts (avant impôt)						
Charge de restructuration et provisions pour indemnités de départ	–	–	–	–	354	354
Coûts de consolidation de biens immobiliers et de résiliation de contrats	–	–	–	–	87	87
Dépréciation d'actifs non financiers	–	–	–	–	346	346
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	–	10	9	–	–	19
Total des ajustements au titre des charges autres que d'intérêts (avant impôt)	–	10	9	–	787	806
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net avant impôt	–	10	9	–	420	439
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	–	(2)	(3)	–	(145)	(150)
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net	–	8	6	–	275	289
Incidence des éléments d'ajustement sur les participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	–	–	–	(3)	(3)
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres et aux actionnaires ordinaires	–	8	6	–	272	286
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	793 \$	588 \$	335 \$	414 \$	(487) \$	1 643 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	793 \$	556 \$	333 \$	414 \$	(487) \$	1 609 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	792 \$	556 \$	332 \$	414 \$	(594) \$	1 500 \$

1) Se reporter à la rubrique « Données par secteurs d'activité » dans le rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

2) Les montants pour la période close le 31 janvier 2024 ont été établis selon l'IFRS 17. Comme l'exige cette nouvelle norme comptable, les montants des périodes précédentes ont été retraités. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés du rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2023¹⁾

<i>(en millions de dollars)</i>	Réseau canadien ²⁾	Opérations internationales ²⁾	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total ²⁾
Bénéfice net (perte nette) présenté(e)	1 086 \$	679 \$	387 \$	519 \$	(913) \$	1 758 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	35	2	–	–	37
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 086	644	385	519	(913)	1 721
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires privilégiés et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	1	1	–	1	98	101
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 085 \$	643 \$	385 \$	518 \$	(1 011) \$	1 620 \$
Ajustements						
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les charges autres que d'intérêts (avant impôt)						
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	2	10	9	–	–	21
Total des ajustements au titre des charges autres que d'intérêts (avant impôt)	2	10	9	–	–	21
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net avant impôt	2	10	9	–	–	21
Incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat						
Dividende pour la relance du Canada	–	–	–	–	579	579
Incidence d'autres éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	(1)	(3)	(2)	–	–	(6)
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	(1)	(3)	(2)	–	579	573
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net	1	7	7	–	579	594
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres et aux actionnaires ordinaires	1	7	7	–	579	594
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	1 087 \$	686 \$	394 \$	519 \$	(334) \$	2 352 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 087 \$	651 \$	392 \$	519 \$	(334) \$	2 315 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 086 \$	650 \$	392 \$	518 \$	(432) \$	2 214 \$

1) Se reporter à la rubrique « Données par secteurs d'activité » dans le rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

2) Les montants pour la période close le 31 janvier 2024 ont été établis selon l'IFRS 17. Comme l'exige cette nouvelle norme comptable, les montants des périodes précédentes ont été retraités. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés du rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

Rapprochement des résultats présentés, des résultats ajustés et des résultats présentés en dollars constants du secteur Opérations internationales

Les résultats du secteur Opérations internationales sont analysés en dollars constants, ce qui représente une mesure non conforme aux PCGR. Selon la présentation en dollars constants, les montants des périodes précédentes sont recalculés au moyen des taux de change moyens de la période à l'étude. Le tableau suivant fournit le rapprochement entre les résultats présentés, les résultats ajustés et les résultats présentés en dollars constants du secteur Opérations internationales pour les périodes précédentes. La Banque est d'avis que la présentation de l'information en dollars constants permet au lecteur de mieux évaluer la performance des activités sans tenir compte de l'incidence de la conversion des devises, et cette présentation est utilisée par la direction pour évaluer la performance du secteur d'activité.

Résultats présentés (en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les					
	31 octobre 2023 ¹⁾			31 janvier 2023 ¹⁾		
	Résultats présentés	Variation de change	Montants en dollars constants	Résultats présentés	Variation de change	Montants en dollars constants
<i>(sur une base de mise en équivalence fiscale)</i>						
Revenus d'intérêts nets	2 130 \$	1 \$	2 129 \$	1 892 \$	(88) \$	1 980 \$
Revenus autres que d'intérêts	650	(5)	655	792	(87)	879
Total des revenus	2 780	(4)	2 784	2 684	(175)	2 859
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	512	(1)	513	404	(23)	427
Charges autres que d'intérêts	1 520	(3)	1 523	1 433	(76)	1 509
Charge d'impôt sur le résultat	168	1	167	168	(11)	179
Bénéfice net	580 \$	(1) \$	581 \$	679 \$	(65) \$	744 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	32 \$	1 \$	31 \$	35 \$	2 \$	33 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	548 \$	(2) \$	550 \$	644 \$	(67) \$	711 \$
Autres mesures						
Actifs moyens (en milliards de dollars)	238 \$	– \$	238 \$	228 \$	(7) \$	235 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	184 \$	– \$	184 \$	169 \$	(6) \$	175 \$

1) Les montants pour la période close le 31 janvier 2024 ont été établis selon l'IFRS 17. Comme l'exige cette nouvelle norme comptable, les montants des périodes précédentes ont été retraités. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés du rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

Résultats ajustés (en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les					
	31 octobre 2023 ¹⁾			31 janvier 2023 ¹⁾		
	Résultats ajustés	Variation de change	Montants ajustés en dollars constants	Résultats ajustés	Variation de change	Montants ajustés en dollars constants
<i>(sur une base de mise en équivalence fiscale)</i>						
Revenus d'intérêts nets	2 130 \$	1 \$	2 129 \$	1 892 \$	(88) \$	1 980 \$
Revenus autres que d'intérêts	650	(5)	655	792	(87)	879
Total des revenus	2 780	(4)	2 784	2 684	(175)	2 859
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	512	(1)	513	404	(23)	427
Charges autres que d'intérêts	1 510	(4)	1 514	1 423	(76)	1 499
Charge d'impôt sur le résultat	170	1	169	171	(11)	182
Bénéfice net	588 \$	– \$	588 \$	686 \$	(65) \$	751 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	32 \$	– \$	32 \$	35 \$	2 \$	33 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	556 \$	– \$	556 \$	651 \$	(67) \$	718 \$

1) Les montants pour la période close le 31 janvier 2024 ont été établis selon l'IFRS 17. Comme l'exige cette nouvelle norme comptable, les montants des périodes précédentes ont été retraités. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés dans le rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres est une mesure de rentabilité qui présente le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (annualisé) en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Au premier trimestre de 2024, conformément aux exigences accrues en matière de réserve pour stabilité intérieure annoncées par le BSIF, la Banque a porté les fonds propres attribués à ses secteurs d'activité à environ 11,5 % des exigences de fonds propres sous forme d'actions ordinaires aux termes de Bâle III, en fonction des risques de crédit, de marché et d'exploitation et du levier propres à chaque secteur d'activité. Auparavant, le capital était attribué selon une répartition qui correspondait à environ 10,5 % des exigences de fonds propres sous forme d'actions ordinaires aux termes de Bâle III.

Le rendement des capitaux propres des secteurs d'activité correspond à un ratio du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (annualisé) du secteur d'activité par rapport aux fonds propres attribués.

Le rendement des capitaux propres ajusté est une mesure non conforme aux PCGR qui représente le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (annualisé) en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Énoncés prospectifs

À l'occasion, nos communications publiques comprennent des énoncés prospectifs verbaux ou écrits. Le présent document renferme ce genre d'énoncés, qui peuvent également être intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC), ou à d'autres communications. De plus, des représentants de la Banque peuvent fournir verbalement des énoncés prospectifs à certains analystes, investisseurs, médias et autres intervenants. De tels énoncés sont formulés aux termes des règles d'exonération de la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et de toute loi pertinente sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre, notamment, les énoncés formulés dans le présent document, dans le rapport de gestion de la Banque figurant dans son rapport annuel 2023 à la rubrique « Perspectives », ainsi que dans tout autre énoncé concernant les objectifs de la Banque, les stratégies qu'elle emploie pour les atteindre, le contexte réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, ses résultats financiers prévisionnels et les perspectives à l'égard des activités de la Banque et de l'économie du Canada, des États-Unis et du monde entier. On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme « croire », « prévoir », « chercher à », « atteindre », « s'attendre à », « envisager », « avoir l'intention de », « estimer », « projeter », « planifier », « s'efforcer de », « viser », « s'engager à » et autres expressions similaires, ainsi que par la conjugaison de verbes au futur et au conditionnel comme « devrait » et « pourrait » ou une variante positive ou négative de ceux-ci.

Du fait de leur nature, les énoncés prospectifs exigent que nous posions des hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents qui donnent lieu à la possibilité que les prédictions, les prévisions, les projections, les attentes ou les conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses puissent être incorrectes et que nos objectifs de performance financière, notre vision et nos objectifs stratégiques ne puissent être atteints.

Nous conseillons au lecteur de ne pas se fier indûment à ces énoncés étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes, des cibles, des estimations et des intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison de divers facteurs de risque, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont l'incidence peut être difficile à prévoir.

Les résultats futurs liés aux énoncés prospectifs peuvent être influencés par de nombreux facteurs, dont, sans s'y limiter, les conditions générales de l'économie et du marché dans les pays où nous exerçons nos activités et à l'échelle mondiale; les variations des taux de change et d'intérêt; la hausse des coûts de financement et de la volatilité en raison de l'illiquidité du marché et de la concurrence pour le financement; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers la Banque et envers les sociétés membres de son groupe; les changements apportés aux politiques monétaires, fiscales ou économiques et les modifications apportées aux lois fiscales et aux interprétations connexes; les changements apportés aux lois et à la réglementation ou aux attentes et exigences prudentielles, y compris les exigences et les lignes directrices relatives aux fonds propres, aux taux d'intérêt et à la liquidité, ainsi que l'incidence de ces changements sur les coûts de financement; le risque géopolitique; les changements aux notations de crédit qui nous sont attribuées; les conséquences possibles sur nos activités de guerres ou d'actes terroristes et les effets imprévus de tels événements; les changements technologiques et la résilience technologique; le risque d'exploitation et le risque lié aux infrastructures; le risque de réputation; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que la Banque reçoit sur sa clientèle et ses contreparties; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun, et la mesure dans laquelle les produits et les services vendus auparavant par la Banque obligent cette dernière à engager des charges ou à assumer des pertes qui n'avaient pas été anticipées initialement; notre capacité à réaliser nos plans stratégiques, notamment à mener à terme les acquisitions et les cessions, ce qui comprend l'obtention des approbations des organismes de réglementation; les principales estimations comptables et l'incidence des modifications des normes comptables, des règlements et des interprétations connexes sur ces estimations; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; la capacité de la Banque à recruter, à former et à conserver des dirigeants clés; l'évolution de divers types de fraudes ou d'autres activités criminelles auxquelles la Banque est exposée; la lutte contre le blanchiment d'argent; les perturbations et les attaques (notamment les cyberattaques) visant les technologies de l'information, la connectivité à Internet, l'accessibilité du réseau ou les autres systèmes ou services de communication vocaux ou de données de la Banque, ce qui pourrait entraîner des violations de données, un accès non autorisé à des données sensibles et d'éventuels incidents de vol d'identité; l'augmentation de la concurrence dans tous nos secteurs géographiques et d'activité, notamment en provenance de concurrents offrant des services bancaires par Internet et par appareil mobile et de concurrents non conventionnels; l'exposition liée aux enjeux réglementaires et aux litiges importants; les changements climatiques et d'autres risques liés aux facteurs environnementaux et sociaux, y compris les risques éventuels liés à la durabilité, qui pourraient découler des activités de la Banque; la survenance de catastrophes naturelles ou non et les réclamations découlant de ces événements; les pressions inflationnistes; le marché de l'habitation et la dette des ménages au Canada; le déclenchement ou la persistance de crises sanitaires ou de pandémies à grande échelle, notamment leur incidence sur l'économie mondiale, sur les conditions des marchés financiers ainsi que sur les activités, les résultats d'exploitation, la situation financière et les perspectives de la Banque; de même que la capacité de la Banque à prévoir et à gérer les risques que comportent ces facteurs. Une grande partie des activités de la Banque consiste à consentir des prêts ou à affecter autrement ses ressources à certains secteurs, entreprises ou pays. Tout événement imprévu touchant ces emprunteurs, secteurs ou pays risque d'avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Banque, sur ses activités, sur sa situation financière ou sur sa liquidité. Ces facteurs, et d'autres encore, peuvent faire en sorte que la performance réelle de la Banque soit, dans une mesure importante, différente de celle envisagée par les énoncés prospectifs. La Banque tient à préciser que la liste ci-dessus n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque et autres facteurs potentiels pouvant avoir une incidence négative sur ses résultats. Pour plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion du risque » du rapport annuel 2023 de la Banque, compte tenu des ajouts figurant dans les rapports trimestriels.

Les hypothèses économiques importantes sous-jacentes aux énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont présentées dans le rapport annuel 2023 à la rubrique « Perspectives », compte tenu des ajouts figurant dans les rapports trimestriels. Ces rubriques « Perspectives » et « Priorités pour 2024 » sont fondées sur les opinions de la Banque et leur réalisation est incertaine. Le lecteur est prié de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de ces rubriques. Lorsqu'ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard de la Banque et de ses titres, les investisseurs et les autres personnes doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent l'avis de la direction à la date des présentes seulement et sont présentés dans le but d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière de la Banque, ses objectifs et ses priorités ainsi que sa performance financière prévisionnelle aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et ils peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Sauf si la loi l'exige, la Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs verbaux ou écrits qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de SEDAR+, au www.sedarplus.ca, ainsi que dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au www.sec.gov.

Information à l'intention des actionnaires

Régime de dividendes et d'achat d'actions

Le régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires de la Banque Scotia permet aux actionnaires ordinaires et privilégiés d'acquérir d'autres actions ordinaires en réinvestissant leurs dividendes en trésorerie sans avoir à acquitter de frais de courtage ou d'administration. Les actionnaires admissibles ont également la possibilité d'affecter, au cours de chaque exercice, une somme ne dépassant pas 20 000 \$ à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque. Tous les frais liés à la gestion du régime sont à la charge de la Banque. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le régime, il suffit de communiquer avec l'agent des transferts.

Site Web

Pour obtenir des renseignements concernant la Banque Scotia et ses services, visitez notre site Web, au www.banquescotia.com.

Conférence téléphonique et diffusion sur le Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 27 février 2024, à 7 h 15 (HE), et devrait durer environ une heure. Les parties intéressées sont invitées à accéder à la conférence directement, en mode écoute seulement, par téléphone en composant le 416-641-6104 ou le 1-800-952-5114 (sans frais) et en utilisant le code d'accès 6210869, suivi du carré (#) (veuillez téléphoner un peu avant 7 h 15 [HE]). Une diffusion audio sur le Web avec les diaporamas afférents sera accessible par l'intermédiaire de la page Relations avec les investisseurs, au www.banquescotia.com/investisseurs.

Une période de questions suivra la présentation des résultats par la haute direction de la Banque Scotia. Une transmission différée par téléphone de la conférence téléphonique sera disponible du 27 février 2024 au 27 mars 2024, en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais en Amérique du Nord) et le code d'accès 5144598, suivi du carré (#).

Renseignements additionnels

Investisseurs :

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs institutionnels qui souhaitent obtenir de l'information financière concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service Relations avec les investisseurs :

Banque Scotia
40, rue Temperance, Toronto (Ontario)
Canada M5H 0B4
Téléphone : 416-775-0798
Courriel : investor.relations@scotiabank.com

Communications mondiales :

Banque Scotia
40, rue Temperance, Toronto (Ontario)
Canada M5H 0B4
Courriel : corporate.communications@scotiabank.com

Actionnaires :

Pour obtenir des renseignements sur un changement d'inscription d'actions, un changement d'adresse, les dividendes, les transferts successoraux ou la perte de certificats d'actions, ou pour demander que cessent des envois multiples, veuillez vous adresser à l'agent des transferts de la Banque :

Société de fiducie Computershare du Canada
100, avenue University, 8^e étage
Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1
Téléphone : 1-877-982-8767
Courriel : service@computershare.com

Coagent des transferts (États-Unis)
Computershare Trust Company, N.A.
Téléphone : 1-781-575-2000
Courriel : service@computershare.com

Adresse municipale/messagerie :
A/S : Services aux actionnaires
150 Royall Street
Canton (MA) USA 02021

Adresse postale :
CP 43078 Providence (RI) USA 02940-3078

Pour toute autre demande de renseignements, les actionnaires sont priés de contacter le Secrétariat général :

Banque Scotia

40, rue Temperance

Toronto (Ontario) Canada M5H 0B4

Téléphone : 416-866-3672

Courriel : corporate.secretary@scotiabank.com

Quarterly Reports available in English

The Bank publishes its statements and Quarterly Report in both English and French, and makes every effort to provide them to Shareholders in the language of their choice. If you would prefer to receive shareholder communications in English, please contact Investor Relations, The Bank of Nova Scotia, 40 Temperance Street, Toronto, Ontario, Canada, M5H 0B4. Please supply the mailing label you received, if possible, so we may adjust our records.

Coordonnées

John McCartney

Relations avec les investisseurs, Banque Scotia

(416) 863-7579

Sophia Saeed

Relations avec les investisseurs, Banque Scotia

(416) 933-8869